

	REGLEMENT Tournoi Départementaux Jeunes de L'Orne	COMMISSION JEUNES 2019-2020 Organisateur : CODEP61
---	--	---

Le Trophée Départemental Jeunes se déroule sur 5 manches

1) Inscription

Les inscriptions doivent être effectuées via le site www.badnet.org.

Date limite : 8 jours avant la compétition (le samedi de la semaine précédente, avant 12h00)

Tout joueur devra être licencié à la date d'inscription.

La participation est de 3€ par tableau.

Le paiement des inscriptions s'effectuera en fin de saison et non pas au moment des inscriptions (une facture globale sera envoyée à chaque club par le trésorier du Codep).

2) Catégories

Le Trophée des Jeunes est ouvert aux catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors non classés et classés jusqu'à R4 compris, en 2 tableaux séparées (NC&P / D) pour les simples et les doubles. En cas de faible nombre d'inscrits ou d'un trop grand nombre d'inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper et/ou annuler le(s) tableau(x).

Tout joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie d'âge soit dans la catégorie d'âge supérieure (il sera intégré dans le tableau correspondant à son classement). Si un joueur souhaite jouer deux catégories supérieures à la sienne, sa demande devra être validée par la Commission Jeune.

3) Déroulement de la compétition

Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPH au moment du tirage.

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les catégories benjamins, minimes, cadets jouent sur un terrain standard.

Les poussins, suivant le règlement fédéral, jouent sur un terrain adapté (sans couloir du fond et avec filet plus bas)

Le "coaching" pour les poussins et benjamins est autorisé seulement lors des arrêts de jeu (milieu de set, entre les sets)

Les matchs de simple se disputeront en poules de 3 ou 4 avec un ou deux sortants par poule. En double et en mixte, les rencontres se dérouleront par poule si cela est possible. Si tel n'est pas le cas certains tableaux pourront se disputer en élimination directe.

Volants

Les volants en plumes sont recommandés pour les joueurs classés D. Les joueurs non classés et classés P jouent avec des volants en nylon (sauf si les deux joueurs sont d'accord pour jouer en volant plume)

Les volants sont fournis par les joueurs. Chaque joueur doit venir sur le terrain avec un ou plusieurs volants neufs.

Récompenses

Les tableaux finaux sont récompensés par le CODEP 61 sous forme de médailles jusqu'aux demi-finalistes.

Un classement sera établi à la fin de saison. Ce classement par point tiendra compte des résultats des 5 TDJ. A l'issue de ce classement le premier de chaque catégorie (âge et niveau) se verra remettre un bon d'achat lors de l'AG du Codep.

Lieu

Les lieux des compétitions sont définis en début d'année.

4) Sanctions

Tout joueur engagé ne se présentant pas le jour de l'épreuve devra justifier de son absence par un certificat médical qu'il devra adresser sous 5 jours au Juge Arbitre de la compétition. Tout joueur qui n'enverra pas de certificat médical risquera les sanctions prévues par la FFBad.

Ne seront pas considérés comme WO les joueurs ayant prévenu avant le tirage.